

## Note 10. – Produits provenant de participations.

Les produits provenant de participations sont constitués par les intérêts sur les prêts et avances aux filiales.

## Note 11. – Charges et produits exceptionnels.

(En euros)	Notes	2003	2002
Corrections de valeur sur immobilisations financières	4		- 155 000,00
Bénéfice sur ventes de titres de participation . . . . .		3 984 500,00	3 066 299,40
Bénéfice sur vente d'actions Orco Hotel Group S.A. à Orco Hotel Group S.A. (Luxembourg) en vue de permettre à celle-ci de satisfaire à un accord passé avec deux de ses administrateurs portant sur des stocks options . . . . .			2 995 656,29
		3 984 500,00	5 906 955,69

## Note 12. – Garanties et engagements.

Stock-options. — La société a accordé à sept salariés et/ou administrateurs des stock-options portant sur :

- 40 000 actions exerçables en quatre tranches de 10 000 actions entre 1999 et 2004 à des prix croissant de 18 € à 22,80 € par action ;
- 80 000 actions exerçables entre 1999 et 2004 à 12,65 € par action, totalement exercées en 2003 ;
- 80 000 actions exerçables entre 2001 et 2004 à 12,65 € par action exercées à concurrence de 40 000 actions en 2003 ;
- 6 000 actions en trois tranches de 2 000 actions entre 2001 et 2003 à des prix croissants de 20 € à 30 € par action, cette option a été annulée en février 2004 ;
- 6 000 actions de trois tranches de 2 000 actions à partir de 2002 à des prix croissants de 20 € à 30 € par action ;
- 6 000 actions de trois tranches de 2 000 actions entre 2002 et 2004 à des prix croissants de 20 € à 30 € par action ;
- 3 000 actions en deux tranches, avec une première tranche de 2 000 actions en 2003 pour 25 € par action et une deuxième tranche de 1 000 actions en 2005 pour 30 € par action ;
- 3 000 actions en deux tranches, avec une première tranche de 1 500 actions en 2003 pour 25 € par action et une deuxième tranche de 1 500 actions en 2004 pour 30 € par action.

Autres engagements. — Les titres de certaines participations détenues par la société sont gagés en lien avec des emprunts bancaires souscrits par ces sociétés.

## IV. — Rapport de révision sur les comptes sociaux au 31 décembre 2003.

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale des actionnaires, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints d'Orco Property Group S.A. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003. Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur la base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion de RSM Salustro Reydel. — Nous formulons une réserve sur le point suivant :

— La création d'une joint-venture portant le projet Kosic a été comptabilisée en décembre 2003 sur la base d'un « memorandum of understanding » ne comportant pas d'engagement ferme, dégageant une contribution positive au résultat net de 2,2 millions d'euros. La transaction définitive, matérialisée par un acte de vente des actions, n'a été réalisée qu'en février 2004.

Par suite, le résultat net 2003 et la situation nette au 31 décembre 2003 sont surévalués de 2,2 millions d'euros.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français et luxembourgeois, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opéra-

tions de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Opinion de HRT Révision SARL — Au cours de notre audit, nous avons constaté la prise en compte sur base d'une lettre d'engagement signée en décembre 2003, d'un bénéfice de 2,2 millions d'euros provenant de la création d'un joint venture portant le projet Kosic. La complexité de cette opération a eu pour conséquence que sa réalisation juridique n'a pu être finalisée qu'au cours du premier trimestre 2004. A la date d'émission de notre certificat de révision, l'opération était complètement réalisée et les produits de cessions encaissés suivant l'échéancier prévu par le contrat.

Nous sommes d'avis qu'en vertu du principe de primauté de la substance sur la forme, même si la réalisation juridique de cette transaction n'a pu être finalisée qu'au début 2004, la décision du conseil d'administration d'inclure le bénéfice dans le compte de résultat de l'exercice 2003 est adéquate.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière d'Orco Property Group S.A. au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Luxembourg et Paris, le 22 avril 2004.

Les réviseurs d'entreprise :

HRT Révision SARL  
DOMINIQUE RANSQUIN ;

RSM Salustro Reydel ;  
FRANÇOIS BERNARD.

65990

## L'OREAL

Société anonyme au capital de 135 212 432 €.
   
Siège administratif : 41, rue Martre, 92117 Clichy.
   
Siège social : 14, rue Royale, 75008 Paris.
   
632 012 100 R.C.S. Paris.

## APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sociaux et consolidés de L'Oréal arrêtés au 31 décembre 2003, revêtus de l'attestation des commissaires aux comptes et publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 9 avril 2004, pages 5734 à 5758, ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 avril 2004.

65920

## PECHINEY

(Capital détenu directement à 98,92 % par Alcan Inc.)

Société anonyme au capital de 1 273 188 248,50 €.
   
Siège social : 7, place du Chancelier-Adenauer, 75116 Paris.
   
562 095 166 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2004 ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Petites Affiches » du 12 mai 2004.

66068

## PETIT FORESTIER

Société anonyme au capital de 9 987 728 €.
   
Siège social : 11, route de Tremblay, 93420 Villepinte.
   
384 081 113 R.C.S. Bobigny.

## A. — Comptes sociaux.

I. — Bilan au 31 décembre 2003.  
(En milliers d'euros.)

Actif	2003			2002
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4 466	3 088	1 378	2 356